

**CALENDRIER DES COMITES
TERRITORIAUX 2024**

CT ANFH Lorraine	Date limite de réception des dossiers	Début de formation
Mardi 12 mars 2024	Vendredi 9 février 2024	Entre avril et août 2024
Jeudi 27 juin 2024	Vendredi 10 mai 2024	Entre juillet et décembre 2024
Jeudi 29 août 2024	Vendredi 12 juillet 2024	Entre septembre 2024 et mars 2025
Jeudi 12 décembre 2024	Lundi 4 novembre 2024	Entre janvier 2025 et mai 2025

Les dossiers doivent être envoyés par **courrier recommandé avec accusé de réception** (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante :

ANFH Lorraine - Les jardins de Saint Jacques, 7 rue Albert Einstein 54320 MAXEVILLE



Aucune rétroactivité n'est acceptée, il convient de déposer votre demande de prise en charge en fonction du calendrier ci-dessus afin d'obtenir l'accord de financement **avant le début** de votre formation.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité

Pour toute **information complémentaire**, vous pouvez contacter la conseillère en dispositifs individuels

Hélène FAURE - 03.83.15.17.31 - h.faure@anfh.fr